

Bruxelles, le 3 novembre 1999

L'UNICE PLAIDE POUR UNE POLITIQUE UE DES TRANSPORTS AXEE SUR L'EFFICACITE ET LA COMPETITIVITE

L'UNICE a présenté, aujourd'hui, son mémorandum sur la politique européenne dans le domaine des transports à la Vice-Présidente de la Commission européenne, Mme Loyola de Palacio, responsable de la politique des transports.

Ce nouveau mémorandum expose les priorités de l'UNICE pour rendre le système européen des transports plus efficace et plus compétitif. « La politique européenne des transports doit poursuivre le double objectif de la rationalité économique et de la mobilité durable » a déclaré le Président de l'UNICE, Georges Jacobs, à Mme Loyola de Palacio. « Une telle politique contribuerait à la fois à stimuler la croissance économique, l'intégration et la cohésion, non seulement dans l'Union européenne, mais aussi dans toute l'Europe ».

« Pour accroître la compétitivité de l'Europe au plan mondial, il faut à la fois réduire les coûts et développer les services rendus à la clientèle. La politique européenne doit accorder plus d'attention aux besoins des utilisateurs, en reconnaissant que la tendance à l'accroissement des flux de marchandises est dictée, pour une large part, par la nécessité d'améliorer la compétitivité européenne », a déclaré le Président Jacobs. Pour relever les défis de la mobilité durable, il faut mettre en oeuvre des approches innovantes, qui soient en ligne avec cette nécessité de répondre plus efficacement aux besoins des utilisateurs.

Le Président de l'UNICE a expliqué au Commissaire que les entreprises européennes ont besoin d'un système de transport intégré permettant à tous les modes de transport de valoriser leurs avantages spécifiques, dans le contexte de concurrence à armes égales. L'UNICE plaide pour une extension rapide du réseau transeuropéen, non seulement pour le transport des voyageurs, mais également pour le transport des marchandises.

L'UNICE recommande d'effectuer une étude pour identifier les réglementations non justifiées ou excessives qui entraînent des pertes d'efficacité et qui freinent la modernisation du système des transports. Enfin, l'UNICE insiste pour la mise en oeuvre complète du marché unique des transports par le biais d'une élimination rapide des obstacles dans les secteurs du transport ferroviaire, des services portuaires et de la navigation fluviale.

For further information, please call :

Daniel Cloquet
Wytze Russchen

(32 2) 237 65 41 ou
(32 2) 237 65 62.